



Lycée MICHELET  
2, bd Abel Cornaton  
91 294 ARPAJON CEDEX  
Tel : 01 60 83 97 63

## SEJOUR EN ITALIE – VENETIE

DU 6 AVRIL AU 10 AVRIL 2025

### CONDITIONS GENERALES DU MARCHE

établies en application de Code des Marchés Publics

#### I- CARACTERISTIQUES DU MARCHE

##### Article 1 – Procédure

Procédure adaptée selon des dispositions du Code Marchés Publics. La personne responsable du Marché : Monsieur le Proviseur du Lycée Edmond Michelet d'Arpajon.

##### Article 2 – Objet :

Organisation d'un voyage en Italie / Vénétie et sa région pour 53 personnes

##### Article 3 – Forme et conditions du marché :

Les différents prestataires répondant à l'offre seront mis en concurrence sur la base de leurs réponses au projet annexé à la fin du présent document. Chaque prestataire de service devra s'engager à accepter les présentes conditions générales.

#### II- REFERENCEMENT

##### Article 4 – Date limite de dépôt des candidatures :

Les offres devront parvenir au plus tard 26 août 2024 à 18h sur le site de l'AJI en réponse à l'annonce correspondante au présent projet de voyage.

#### III- CLAUSES PARTICULIERES DU MARCHE

##### Article 5 :

Chaque prestataire s'engage à disposer de toutes les habilitations légales et réglementaires pour l'exercice des prestations et à respecter toutes les normes en vigueur de la profession.

#### Article 6 – Passation des commandes au prestataire choisi :

La commande sera passée au moyen d'un engagement juridique qui comporte la signature électronique du chef d'établissement.

Pour nous permettre d'établir l'engagement juridique, veuillez préciser dans votre réponse à l'offre le numéro de SIRET de l'entité qui déposera la facture sur le portail Chorus Pro ainsi qu'un relevé d'identité bancaire au format pdf.

#### Article 7 – Détermination du prix :

Le prestataire doit produire une proposition détaillée incluant :

- Le prix individuel par participant y compris les accompagnateurs
- Le coût total
- Le détail entre le coût du transport, de l'hébergement, des visites et des guides

Le prix doit comprendre :

- La réservation préalable et les visites inscrites au programme.
- Les transports de tous types lors des visites sur place avec un chauffeur connaissant les lieux
- Tous les repas comme indiqué ci-dessus.
- Les modalités de calcul en cas de changement d'effectifs à la baisse.

Le prix sera réputé comprendre toutes les charges, taxes, frais de péages ou stationnement.

Aucune indemnité ou somme de toute nature ne pourra être réclamée en supplément au lycée.

L'offre comprendra l'assurance annulation pour tout motif que ce soit, inclus les motifs sanitaires type épidémies, pandémies dont covid ou interdiction officielle de voyage.

Le prestataire précisera dans son offre les mesures de suivi du groupe pendant le séjour (contact physique sur place, hotline en cas de problème...).

Cette offre sera valable jusqu'au 31 octobre 2024 inclus.

#### Article 8 – Paiement :

Le paiement s'effectuera par virement administratif et suivant les règles de la comptabilité publique.

La facture, à déposer sur le portail Chorus Pro, portera outre les mentions légales, le numéro du bon de commande adressé par le lycée. La mise à disposition de la facture sur Chorus Pro par le prestataire vaut date de départ du délai réglementaire de paiement de 30 jours. Le comptable chargé du paiement est l'agent comptable du Lycée René Cassin d'Arpajon (siège de l'agence comptable)

#### Article 9 – Assurance :

La proposition devra contenir une assurance individuelle et collective. Elle devra également mentionner les modalités en cas d'annulation, le détail, des garanties et les précisions d'annulation. L'assurance collective devra couvrir le risque « interdiction de voyage scolaire par les autorités ministérielles et préfectorales. Il devra être précisé que les risques « Attentat » et « Pandémie » sont couverts.

#### **IV – CRITERES DE CHOIX ENTRE LES PRESTATAIRES**

##### Article 10 :

Les critères de choix qui serviront à définir « l'offre la plus avantageuse » sont ceux énoncés ci-dessous :

Qualité des services associés: 45%

Prix : 55%

#### **IV – ATTRIBUTION DU MARCHE**

##### Article 11 :

A l'issue de cette consultation, le prestataire retenu (sous réserve de validation du projet de voyage par le Conseil d'Administration de l'établissement) ainsi que les entreprises non retenues recevront une réponse via la plateforme de l'AJI.

La personne responsable du marché,

Monsieur Eric Boishult.



Signature du représentant habilité de l'entreprise et cachet de l'entreprise :

Précédée de la mention manuscrite « conditions lues et approuvées »

SEJOUR EN ITALIE – VENETIE

DU 6 AVRIL AU 10 AVRIL 2025

DETAILS DU PROJET

<b>Pays / Ville(s)</b>	Italie
<b>Dates prévues</b>	Du dimanche 6 avril au jeudi 10 avril 2025
<b>Nombre de jours sur place</b>	5 jours
<b>Nombre de nuits sur place</b>	4 nuits
<b>Nombre d'élèves et niveaux</b>	49 élèves italianistes des lycées Michelet et Cassin (2ndes - 1ères - Term)
<b>Nombre d'accompagnateurs</b>	4 accompagnateurs
<b>Nombre total de participants</b>	53 participants
<b>Mode de transport pour l'Italie</b>	<p>Transport aller/retour au départ du lycée Michelet, 2 boulevard Abel Cornaton - 91290 Arpajon.</p> <p>Par route: <b>autocar de grand tourisme</b> de capacité suffisante, accompagné d'un chauffeur connaissant les destinations (comprenant tous les frais de chauffeur(s), de péage et de parking)</p> <p><b>Prévoir un autocar pour que chaque accompagnateur ait 2 sièges à sa disposition.</b></p> <p>Le prestataire devra préciser les nombres de chauffeurs pour le trajet aller/retour et/ou le nombre de relais.</p> <p>Les transports sur place se feront en autocar et bateau pour certaines excursions.</p>
<b>Mode de transport sur place</b>	Autocar car et bateau pour certaines excursions
<b>Mode d'hébergement souhaité</b>	Hôtel

<b>Mode de restauration souhaité</b>	pension complète
<b>Objectifs(s) pédagogique(s)</b>	Découverte du Nord de l'Italie (Vallée d'Aoste - Piémont), et en particulier de la Vénétie (Vérone - Venise) Objectifs basés sur l'action et la mobilisation des élèves dans le processus d'apprentissage et le travail de groupes.
<b>Détails du séjour</b>	
<b>DIMANCHE 6 AVRIL Jour 1 VALLEE D'AOSTE</b>	06H00 : départ du lycée Michelet en autocar pour l'Italie (Rendez-vous à 05H40 sur le parking de la Place devant le lycée) Panier-repas préparé par les familles.  Après-midi: En Vallée d'Aoste, visite du fort de Bard et de son grand musée des Alpes. Départ vers 17h30 de Bard. Soirée, dîner et nuit à l'hôtel en Lombardie.
<b>LUNDI 7 AVRIL Jour 2 VENETIE</b>	Petit-déjeuner à l'hôtel en Lombardie. Départ pour Venise. Bateau au Tronchetto. Passage par le Canal de la Giudecca en vaporetto. Déjeuner sous forme de panier-repas. Visite de Piazza San Marco (Campanile, Tour de l'Horloge ...), de la Piazzetta (colonnes des statues des 2 saints de Venise, Bibliothèque Marciana ...) et de la Basilique Saint Marc, du Palais des Doges, du Pont des Soupirs et de la prison des Plombs. Puis découverte du quartier du Pont du Rialto. Bateau pour Punta Sabbioni. Car jusqu'à Lido di Jesolo. Soirée, dîner et nuit à l'hôtel à Lido di Jesolo.
<b>MARDI 8 AVRIL Jour 3 VENETIE</b>	Petit-déjeuner à l'hôtel à Lido di Jesolo. Car + bateau. Pont de 'Accademia, visite de la Galleria dell'Accademia (Musée des Beaux-Arts), découverte du quartier du Dorsoduro jusqu'à la Douane de mer et visite de l'Eglise Santa Maria della Salute. Déjeuner sous forme de panier-repas. Visite de l'île de Murano : artisanat du verre soufflé, atelier et musée. Visite de Burano, île des maisons colorées des pêcheurs: artisanat de la dentelle et musée, point vénitien. Bateau et car pour Lido di Jesolo. Soirée, dîner et nuit à l'hôtel à Lido di Jesolo.

<p><b>MERCREDI 9 AVRIL</b>  <b>Jour 4</b>  <b>VENETIE</b></p>	<p>Petit-déjeuner à l'hôtel à Lido di Jesolo.  Départ pour Vérone.  Visite de Vérone:  Place Brà, Les Arènes, le Castelvecchio et son musée, le Pont Scaligero, Place delle Erbe, la Maison de Juliette, les tombeaux de la famille Della</p> <p>Départ vers 16H pour le Piémont.  Soirée, dîner et nuit à l'hôtel dans le Piémont, près de Turin.</p>
<p><b>JEUDI 10 AVRIL</b>  <b>Jour 5</b>  <b>PIEMONTE</b></p>	<p>Petit-déjeuner à l'hôtel. Visite du Môle d'Antonelli et de son musée du cinéma, montée en ascenseur panoramique. Brève visite du Centre historique de Turin.  Déjeuner sous forme de panier-repas.  Dîner en cafétéria d'autoroute en France.  Arrivée au lycée d'Arpajon vers minuit.</p>
<p><b>Observations particulières</b></p>	<p><b>VARIANTE :</b>  2ème devis demandé sur 6 JOURS :  <b>MEME PROGRAMME AVEC 1 JOURNEE EN PLUS A VENISE le jour 4 afin de visiter le quartier Castello: l'Arsenal et la Scuola San Giorgio degli Schiavoni, et le quartier Cannaregio : la Ca' d'Oro et le ghetto.</b></p>